



AUTORISATION PARENTALE ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS

Cette autorisation est à remplir par les parents ou le tuteur, qui souhaitent que leur enfant puisse utiliser le service Allô Kangourou accompagné d'une autre **personne majeure** de leur choix hors de la communauté des communes du Pays de Maïche (le Lundi ou le Vendredi),

Je soussigné, (nom et prénom du parent ou tuteur)

Domicilié(e) , (rue et ville)

joignable lors du trajet par téléphone au

Autorise mon enfant (nom et prénom)

né(e) leà utiliser le service Allô Kangourou pour des trajets en dehors de communauté des communes du Pays de Maïche,

Il sera accompagné d'une personne majeure (nom et prénom)

- pour effectuer un trajet le
depuis (Commune)
jusqu'à (Commune)

Fait le

Signature

Un service développé en collaboration entre la communauté de communes du Pays de Maïche, le centre intercommunal d'action sociale et l'association Re Bon.

